

**CLAUSE DE PROTECTION DU SECRET DE LA DEFENSE NATIONALE POUR LES CONTRATS SENSIBLES**

**ATTESTATION DE LA PERSONNE MORALE**

L'entreprise .....1, titulaire du contrat de sous traitance passé avec l'entreprise SEMBREIZH mandataire de l'ESID de BREST (marché N°2022 BSTSAI 6283).

Dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en matière de protection du secret de la défense nationale, le titulaire s'engage à prendre toutes les mesures utiles pour assurer, lors de l'exécution du contrat.....3, intitulé.....4

La protection absolue des informations ou supports classifiés qui peuvent être détenus dans le service, au profit duquel le contrat est exécuté ou dans tout lieu dans lequel ce contrat est exécuté.

**Le titulaire reconnaît :**

- Avoir pris connaissance des articles 413-9 à 413-12 du code pénal
- Qu'il n'a pas à connaître ou détenir les informations couvertes par le secret de la défense nationale.

Le titulaire reconnaît avoir fait signer par tous les personnels, appelés sous sa responsabilité à un titre quelconque à intervenir pour son compte pour exécuter les prestations, une déclaration individuelle par laquelle lesdits personnels attestent :

- Avoir pris connaissance des articles 413- à 413-12 du code pénal
- Qu'ils n'ont pas, sous peine de poursuite pénale, à connaître ou détenir des informations couvertes par le secret de la défense nationale.

Le titulaire s'engage à ce que seules les personnes ayant préalablement souscrit la déclaration précitée accèdent au lieu d'exécution des prestations

Le titulaire s'engage à remettre à l'autorité contractante la ou les déclarations individuelles ci-dessus avant tout accès du personnel concerné au lieu d'exécution des prestations.

Le titulaire reconnaît être informé qu'aucune dérogation aux prescriptions ci-dessus ne pourra être acceptée de l'autorité contractante ou exigée d'elle, y compris en vue de pourvoir au remplacement inopiné, fortuit ou même urgent d'un personnel titulaire.

Le non-respect ou l'inobservation par le titulaire de ces mesures de sécurité, même dans les cas où elles résultent d'une imprudence ou d'une négligence, peut entraîner des sanctions pénales.

Fait le : JJ/MM/AAAA

A :

Nom et prénom du représentant de la personne morale :

Fonction du représentant de la personne morale :

**Entreprise principale :**

*(Signature et cachet de l'entreprise)*

**Titulaire (sous-traitant) :**

*(Signature et cachet de l'entreprise)*

*1 : Nom de l'entreprise sous-traitante*

*2 : Nom de l'entreprise principale*

*3 : Numéro du marché ESID*

*4 : Libellé du marché ESID*